



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES UN PARTICULIER VICTIME D'UNE ESCROQUERIE SUR INTERNET ? DÉPOSEZ PLAINTE EN LIGNE



ESCROQUERIE À
LA PETITE ANNONCE
AVEC DEMANDE
D'ARGENT



ESCROQUERIE
AUX SENTIMENTS



PIRATAGE DE COMPTE
MAIL OU DE RÉSEAU
SOCIAL AVEC
DEMANDE D'ARGENT



RANSOMWARE



CHANTAGE EN LIGNE



FAUX SITE DE VENTE

RENDEZ-VOUS SUR

SERVICE-PUBLIC.FR

RUBRIQUE « ARNAQUE SUR INTERNET »

VOTRE DÉCLARATION EST IMPORTANTE. ELLE EST CONFÉE À DES EXPERTS
DE LA POLICE JUDICIAIRE QUI L'ANALYSENT ET ENQUÊTENT.
ELLE CONTRIBUE À UNE RECHERCHE PLUS EFFICACE DES AUTEURS.



Différents types d'escroqueries

THESEE a pour objectif de traiter les principaux modes opératoires constatés sur internet.

La centralisation et l'analyse de ces plaintes permettent de mieux connaître ces phénomènes et de lutter plus efficacement contre :

- le piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social ;
- l'escroquerie aux sentiments ;
- l'escroquerie aux petites annonces (faux acheteur, faux vendeur, fausse location) ;
- le chantage en ligne ;
- la demande de rançon pour débloquer un ordinateur (*ransomware*) ;
- la fraude liée aux faux sites de vente.

Comment faire ma démarche ?

■

1



[Je me rends sur le site.](#)

■

2



[Je saisis mon formulaire de plainte.](#)

■

3



Ma **plainte** est validée en ligne.



[J'accède au service en ligne](#)

À savoir

- Cette **plateforme gratuite** est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Vous pouvez déposer plainte en ligne en remplissant un formulaire personnalisé, qui sera validé puis signé électroniquement par un policier. Ensuite, vous recevrez le récépissé du dépôt de plainte dans votre espace personnel sur le site [service-public.fr](#).
- Pour le dépôt de plainte, vous devrez vous identifier via France Connect.
- Dans le cadre d'un signalement, vous n'êtes pas obligé de donner votre identité.
- Bien sûr, vous pouvez toujours déposer plainte en vous déplaçant dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.

Recommandé

Je dépose plainte en ligne sur la plateforme dédiée (THESEE) sur [service-public.fr](#)

[Déposer plainte sur THESEE](#)